



PROVINCE DE QUÉBEC

COMTÉ DE KAMOURASKA

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
DU KAMOURASKA-OUEST**

Le 21 octobre 2020

Réunion ordinaire tenue à la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière à 19 h 30.

Présents : Madame Martine Hudon, présidente
Monsieur Gilles Desrosiers, vice-président
Messieurs Denis Miville et Sarto Dubé
Madame Doris Gagnon

Sont aussi présents : Monsieur Gilles Lizotte, éboueur
Madame Marilyne Lévesque, secrétaire-trésorière

Dans le but d'alléger le texte,
« Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest »
est appelée ci-après « La Régie ».

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE

Monsieur Gilles Lizotte étant le nouveau responsable des opérations de la Régie, les administrateurs lui souhaitent la bienvenue et tous se présentent.

60.10.20

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Gilles DesRosiers et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la réunion du 21 octobre 2020 soit accepté tel que présenté en laissant le point *Questions diverses* ouvert.

61.10.20

3. GILLES LIZOTTE COMPTE RENDU (SUIVI DES PLAINTES)

Monsieur Gilles Lizotte est présent afin de répondre aux questions des administrateurs. Gilles Lizotte mentionne le problème de thermostat survenu sur le camion 334 la semaine dernière. Madame Martine Hudon demande à Gilles de prendre en note le nom des rues qui n'est pas possible de se tourner au bout de la rue, suite à cela un suivi sera fait de ce côté.

62.10.20

4. ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES ET DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur Sarto Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes de septembre et d'octobre suivants soient approuvés et que la secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire le paiement.

INCOMPRESSIBLES ET COMPTES À PAYER Réunion régulière tenue le 21 octobre 2020		
SALAIRES	PÉRIODE	MONTANTS
Éboueurs	13 septembre au 17 octobre	6 855,28 \$
Marilyne Lévesque	13 septembre au 17 octobre	611,57 \$
Total des salaires		7 466,85 \$
FOURNISSEURS	INCOMPRESSIBLES	MONTANTS
Caisse Desjardins	frais de septembre	15,37 \$
Revenu Québec	DAS trimestriel	7 952,68 \$
Revenu Canada	DAS trimestriel	3 192,58 \$
Marilyne Lévesque	Ligne téléphonique	47,66 \$
Geneviève Lizotte	Cellulaire + Vêtements	149,63 \$
Gilles Lizotte	Cellulaire + Lampes	113,97 \$

Total des Incompressibles		11 471,89 \$
FOURNISSEURS	COMPTES À PAYER	MONTANTS
Tabagie Lunik	Livrets bon-commande	52,36 \$
Pétroles B. Ouellet	Diesel	5 016,90 \$
Carquest	Nettoyant, batterie pour fusil à graisse	160,93 \$
Garage Conrad Dionne	Graissage 336	52,46 \$
Centre de service St-Philippe	Graissage 334 et 335+Rep., Rép. 336 (bris)filtre	4 171,27 \$
Carrefour camion RDL	Réparation 334 (sensor) et réparation 335 collet	390,44 \$
Coop Avantis	Masse fibre de verre	51,00 \$
Service prévention Kamouraska	Vérification 2020 extincteurs	302,36 \$
Énergie Sonic	Diesel	589,27 \$
Garage Marcel Soucy et fils	Réparer coffre rangement 335	370,12 \$
	Total des comptes à payer	11 157,11 \$
	Grand total	30 095,85 \$

5. DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE

63.10.20

Il est proposé par monsieur Gilles DesRosiers et résolu à l'unanimité des membres présents que le rapport budgétaire est conforme.

6. SOUSSION POUR LA VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS POUR LES ANNÉES 2021-2022-2023

64.10.20

Il est proposé par monsieur Sarto Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission de Mallette pour la vérification des états financiers de la Régie pour les montants suivants :

Soumission (TPS et TVQ en sus)

2021 : Exercice financier au 31-12-2021 2 930 \$ + tableau des répartitions 895 \$ = 3 825 \$

2022 : Exercice financier au 31-12-2022 3 045 \$ + tableau des répartitions 895 \$ = 3 940 \$

2023 : Exercice financier au 31-12-2023 3 165 \$ + tableau des répartitions 895 \$ = 4 060 \$

7. AFFECTATION

65.10.20

CONSIDÉRANT QUE le budget 2020 présentera un surplus dans le poste budgétaire Diesel 02 451 10 631 d'environ 25 000 \$;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur Denis Miville et résolu à l'unanimité des membres présents d'affecté 20 000 \$ du budget de fonctionnement 2020 au budget de fonctionnement 2021 pour le poste budgétaire Diesel 02 451 10 631.

8. ADOPTION DU BUDGET 2021

66.10.20

CONSIDERANT QUE le Conseil d'administration doit préparer et adopter le budget de l'année financière 2021 et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur Sarto Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que le budget 2021 soit adopté au montant de 402 185.00 \$.

RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU KAMOURASKA-OUEST	
BUDGET 2021	
Administration	
Salaires & cotisations de l'employeur	15 000,00 \$
Frais Banque	400,00 \$
Assurances	6 300,00 \$
Téléphone & Internet	600,00 \$
Poste	300,00 \$
Vérification comptable	3 900,00 \$
Administration & Informatique	1 800,00 \$
ADMQ	1 500,00 \$
Fournitures de bureau	800,00 \$
Total Administration	30 600,00 \$
Matières Résiduelles	
Salaires & cotisations de l'employeur	120 000,00 \$
Frais de déplacement - administrateurs	1 375,00 \$
Sous-traitance salaire	14 000,00 \$
Contrat (Cueillettes)	15 000,00 \$
Immatriculation	5 500,00 \$
Frais déplacement	1 000,00 \$
Téléphonie	1 100,00 \$
Carburants & Urée	60 000,00 \$
Pièces & accessoires	1 500,00 \$
Vêtements & fournitures	1 500,00 \$
Entretien des camions	42 000,00 \$
Bris divers	3 000,00 \$
Location d'un bâtiment	9 500,00 \$
Total Matières résiduelles	275 475,00 \$
Intérêt sur dette à long terme	13 510,00 \$
Remboursement de la dette à long terme	82 600,00 \$
Total intérêts et remboursements de dette à long terme	96 110,00 \$
Total charges	402 185,00 \$

Municipalité	Populations 2020	RFU 2020	Tonnages 2019	Répartition : 33.33 % de la RFU, populations et Tonnages	Quotes-Parts 2021
Ste-Anne-de-la-Pocatière	1606	149 009 472 \$	729.09	30.06 %	120 902 \$
St-Onésime d'Ixworth	554	44 850 946 \$	172.12	8.82 %	35 468 \$
St-Gabriel Lalemant	695	42 909 870 \$	261.20	10.82 %	43 518 \$
St-Pacôme	1555	120 770 723 \$	687.20	27.29 %	109 764 \$
Rivière-Ouelle	967	147 820 316 \$	515.27	23.01 %	92 533 \$
Totaux	5377	505 361 327 \$	2 364.88	100 %	402 185.00 \$

9. RETOUR SUR LES CONTRATS DE TRAVAIL

Présentation des contrats de travail aux administrateurs.

10. DOCUMENT EXPLICATIF DE LA RÉGIE

Madame Martine Hudon fait la présentation du document aux administrateurs.

67.10.20

11. COLLECTE DES ENCOMBRANTS

CONSIDÉRANT QUE l'entente article 10 mentionne que « Chaque municipalité participante doit avoir une réglementation uniforme sur son territoire »;

CONSIDÉRANT QUE ledit article prévoit que le responsable de l'application de cette réglementation pourra « s'il le juge à propos, à des fins d'harmonisation ou de clarification, proposer à la Régie de demander à une municipalité afin de modifier la réglementation applicable sur son territoire »;

CONSIDÉRANT QUE les administrateurs désirent modifier l'article 7 au point 7.1;

POUR CES RAISONS Il est proposé par Monsieur Sarto Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de demander aux 5 municipalités faisant partie de l'entente de modifier le règlement relatif à la collecte des matières résiduelles de la façon suivante :

Encombrants : Les encombrants sont collectés à la demande de la municipalité, au maximum 2 fois par année, excepté en période de dégel. Lors de la collecte des encombrants, le personnel doit être fourni par la Municipalité. La Régie fournit le camion et le chauffeur de ce camion. De cette façon, aucun frais supplémentaire ne sera facturé à la Municipalité pour la cueillette des encombrants.

2. La secrétaire-trésorière informe les administrateurs de la démarche de la municipalité de Saint-Pacôme pour re-céduler la collecte des encombrants annulé dernièrement.

12. SUIVI SUR LE BRIS DU CAMION 336

La secrétaire-trésorière informe les administrateurs de la démarche en cours avec la Municipalité de Saint-Pacôme.

68.10.20

13. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 SEPTEMBRE 2020

Il est proposé par monsieur Gilles DesRosiers et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la réunion du 16 septembre 2020, tenue au Club de Golf, soit accepté tel que présenté.

14. QUESTIONS DIVERSES

1. Monsieur Denis Miville s'informe si la Régie a encore des petits collants pour les saisonniers.
2. La secrétaire-trésorière informe les administrateurs que deux camions ont été refusés au site de biométhanisation. Le premier camion a été refusé c'était parce qu'il avait trop de branches (St-Gabriel, Rivière-Ouelle et St-Pacôme) et le deuxième puisqu'il n'avait plus de place au site (Sainte-Anne et St-Onésime).

15. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu à la municipalité de Saint-Pacôme le 18 novembre 2020 à 19 h 30.

69.10.20

16. FERMETURE DE LA RENCONTRE

Il est proposé par monsieur Sarto Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que la rencontre soit close. Il est 21h03.

Je, Martine Hudon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.

Martine Hudon,
Présidente

Marilyne Lévesque,
Secrétaire-trésorière